

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 712

présenté par
M. Labaronne

ARTICLE 59 QUATER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.